Publié sur *U2P* (https://u2p.nc)

Semaine de l'artisanat du 16 au 23 mars



Semaine territoriale de l´artisanat, présentée par Jean-Louis Laval, président de l'union des entreprises de proximité.
Les entreprises artisanales jouent un rôle majeur sur le plan économique et social particulièrement dans l'insertion professionnelle de nos jeunes.

Image not found
http://www.u2p.nc/sites/default/files/imce/JL%20Laval-sem%20artisanat%202018.jpg

Pourquoi une « Semaine territoriale de l´artisanat » ?

Les entreprises artisanales sont présentes sur l'ensemble de la Calédonie, y compris au plus profond des tribus, dans les îles, et aux plus près de toutes les populations. C'est avant tout ce lien de proximité inédit que l'U2P-NC souhaite mettre à l'honneur en relayant cet évènement national, tout en partageant nos savoir-faire qui remontent de la nuit des temps et un art de vivre plein de découverte et de passion. Nous souhaitons entraîner nos concitoyens à mieux apprécier les métiers et les valeurs de l'artisanat calédonien ainsi que la valorisation du travail manuel.

Formation, apprentissage, emploi, savoir-faire, innovation, transmission, art de vivre, développement durable, goût du travail bien fait, les avantages des entreprises artisanales sont innombrables et les débouchés professionnels ouverts par ce secteur où l'emploi ne manque pas et où l'on peut s'épanouir à tout âge, du jeune en apprentissage au moins jeune en reconversion sont plus que probant !

En mettant à l'honneur ces femmes chefs d'entreprises artisanales, l'U2P-NC souhaite promouvoir l'entreprenariat au féminin, voire susciter des vocations, qu´il s´agisse de jeunes femmes qui s'interrogent sur leur orientation et leur avenir ou d'entrepreneuses séduites par les métiers de l'artisanat.

En pratique, comment est-ce que cela va se dérouler ?

L’U2P-NC a décidé de mettre en place du 16 au 23 mars, l’opération « découverte chaque jour d’un chef d’entreprise au féminin »

Cette opération, consiste à faire découvrir chaque jour, par l’intermédiaire d’une chef d’entreprise artisanale, un métier, avec une approche différente du monde du travail ainsi que le cas échéant les difficultés qu’elle pourrait rencontrer. L’objectif est également de mettre en exergue les différents aspects d’une entreprise artisanale, le savoir-faire dégagé et la volonté de maintenir ces entreprises toujours au plus haut niveau professionnel.

Quel message adressez-vous aux pouvoirs publics

à l´occasion de cette Semaine territoriale de l´artisanat ?

L’une des principales missions de l’U2P-NC est de faire en sorte que les orientations et les politiques du travail par la mise en place de textes soient adaptées à nos entreprises et non pas, comme cela arrive la plupart du temps à, destination des grandes entreprises. Faire remonter au lieu de faire descendre….

Pour faire court, nous souhaitons que les pouvoir publiques prennent simplement en compte les préconisations de l’U2P-NC et portent une attention particulière à la réduction du chômage par la promotion et la valorisation de l’artisanat, au développement de la cohésion sociale et au développement harmonieux de l’ensemble du territoire qui, de nos jours, se manifestent, plus que jamais, à l’échelle humaine par l’intermédiaire de nos entreprises de proximité.

En outre, la volonté de l’U2P-NC à mener à bien des gros dossiers, notamment la retraite des indépendants ou le statut du conjoint du chef d’entreprise, sont des avancées que nous souhaitons voir aboutir dans l’intérêt et le bien être des travailleuses et des travailleurs indépendants.

Pour conclure, j’invite fortement nos gouvernants, tous les acteurs économiques et les différentes autorités à bien comprendre, considérer et favoriser les priorités des entreprises artisanales car elles jouent un rôle majeur sur le plan économique et social particulièrement dans l’insertion professionnelle de nos jeunes.

À tous, très bonne semaine artisanale.

Retour à l’accueil